



CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE
JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION

VALIDATION D'ETUDES SUPERIEURES

Année 2011 - 2012

Décret n°2002-529 du 16 avril 2002
Validation de tout ou partie d'un diplôme

Dossier n° :

LICENCE CONCERNEE :

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom patronymique : Prénoms :

Nom marital : Date de naissance :/...../19.....

Adresse : Rue/Bâtiment.....

Code postal : Ville : Pays :

N° de téléphone : e-mail :@.....

RESERVE A L'ADMINISTRATION : DECISION DU JURY

Dispense du titre d'accès requis

Conditions d'accès éventuelles : Oui Non
(à préciser).....

Validation d'éléments pédagogiques

Unités d'enseignement (UE) validées par le jury	Crédits Validés	Unités d'enseignement (UE) restant à acquérir par l'étudiant	Crédits à acquérir
L1			
L2			
L3			
Total crédits validés (a)		Total crédits à acquérir (b)	
<i>La Licence complète (a) + (b) = 180 crédits</i>			

Recommandations pour la poursuite des études :

Fait à, le.....

Président du jury :

Nom Prénom :

Signature :

Directeur du CUFR (ou son représentant) :

Nom Prénom :

Signature :

ELEMENTS PEDAGOGIQUES ACQUIS

Le candidat précisera tout diplôme, année, semestre, unités d'enseignement acquis à ce jour qui peuvent être validés dans le diplôme postulé. Les pièces justifiant ces acquis sont à joindre au dossier.

Diplôme ou titre d'accès à l'université

Baccalauréat : Série Mention Année

Autre titre d'accès à l'université équivalent au baccalauréat (préciser l'intitulé, l'année, éventuellement la mention) :
.....

Etudes supérieures en France

Année	Etablissement	Eléments pédagogiques acquis (Diplôme ou niveau ou semestre ou UE)	NB de crédits correspondant

Etudes supérieures à l'étranger (préciser le pays)

Année	Etablissement	Eléments pédagogiques acquis (Diplôme ou niveau ou semestre ou UE)	NB de crédits correspondant

Connaissances ou aptitudes acquises

Le candidat précisera ici les connaissances ou aptitudes acquises dans les études universitaires antérieures dont il demande la validation dans le diplôme postulé.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Article 3 du Décret n°2002-529 du 16 avril 2002 - *La demande de validation est adressée au chef d'établissement en même temps que la demande d'inscription auprès de cet établissement en vue de la délivrance du diplôme.*

*Un candidat **ne peut déposer**, au cours de la même année civile et pour **un même diplôme, qu'une seule demande** et ne peut en saisir **qu'un seul établissement**. La demande précise le diplôme postulé.*

*S'il postule des **diplômes différents**, le candidat **ne peut** au total **déposer plus de trois demandes** de validation au cours de la même année civile.*

Ces obligations et l'engagement sur l'honneur du candidat à les respecter doivent figurer sur chaque formulaire de candidature à une validation d'études.

Autres diplômes postulés par voie de VES (2 au plus) :

Au CUFR

Dans un autre établissement :

Je soussigné, (*Nom et Prénom*)m'engage sur l'honneur à respecter l'article 3 du Décret n°2002-529 du 16 avril 2002 ci-dessus.

Fait à, le20.....

Signature :

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- A- Copie du diplôme du baccalauréat ou titre d'accès aux études universitaires
- B- Copies des autres diplômes
- C- Copies du(des) supplément(s) au diplôme (ou annexe descriptive)
ou, dans le cas où le supplément au diplôme n'est pas disponible (notamment pour les étudiants qui ont obtenu des parties de diplôme), joindre :
 - les relevés de notes et/ou attestations certifiant les éléments pédagogiques acquis
 - le détail du programme

Les étudiants étrangers : doivent fournir tous les documents traduits par un traducteur assermenté.

Attention : Pour les candidats en LEA fournir en plus

- Le relevé des notes du baccalauréat (un justificatif de trois ans de pratique d'une langue si celle choisie est différente de celle(s) portée(s) sur le relevé
- Le programme des enseignements suivis en droit, économie et gestion.

Conseil pour constituer le dossier :

Scolarité :
E-mail :@univ-jfc.fr
Téléphone :

Ce dossier complet est à retourner **AVANT le JUIN 2011**

à l'adresse où est dispensée la formation choisie :

CUFR JF Champollion
Campus d'Albi
Département
Place de Verdun
81012 ALBI Cedex 9

CUFR JF Champollion
Campus de Rodez
Département
Avenue de l'Europe – BP 3219
12032 RODEZ Cedex 09

CUFR JF Champollion
Campus de Castres
Département
Rue Firmin Oulès
81100 CASTRES

Important :

La décision du jury envoyée par courrier sera exigée lors de l'inscription administrative

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE